

noir que celui d'un Maure, et ses yeux larges et relevés aux coins brillaient d'un éclat étrange.

Georges s'avança vers lui.

— Etes-vous, dit-il, celui qui a écrit la lettre qui nous a amené ici ?

— Je sais ce qu'elle contient, fut-il répondu, d'une façon évasive, et la promesse qu'on vous a faite.

— Et nous donnerez-vous ce renseignement ? demanda Charlot.

L'étranger l'arrêta d'un geste impatient.

— Le lieu où nous sommes est mal choisi pour discuter de pareilles matières, dit-il. Suivez-moi. . . Je suis ici pour vous conduire près de quelqu'un qui vous mettra sur les traces de celle que vous cherchez.

— Les manières de cet homme étaient si brusques que Georges hésita un moment.

— Pourquoi aurais-je confiance en vous ? dit-il.

— Et pourquoi vous défieriez-vous ? Mais comme vous voudrez. Vous avez peut-être raison d'hésiter, car, je vous en avertis, vos recherches ne seront pas sans danger.

— Marchez ! dit Georges ; vous pouvez être certain que quand je saurai que je puis avoir foi en vos paroles, ce ne sera pas l'idée du péril qui m'arrêtera.

L'étranger ne répliqua pas, mais leur faisant signe, il s'éloigna rapidement.

Georges et Charlot furent obligés de hâter le pas afin de le suivre, et quoiqu'il marchât très vite, ses pieds glissaient silencieusement sur le pavé comme une ombre.

Ils passèrent par un labyrinthe de petites rues ; et, au bout de vingt minutes environ, ils s'arrêtèrent devant une porte cochère. L'étranger regarda prudemment à droite et à gauche, comme s'il eût craint d'être observé ; puis il tira fortement la sonnette.

La porte s'ouvrit sans bruit, et il entra, suivi de près par nos deux jeunes amis.

Une sorte de concierge apparut à une fenêtre, tenant une lampe à la main, et demanda le nom des visiteurs.

— Le docteur Raymond, répondit l'étranger, brièvement ; que cela vous suffise ; vite, donnez-moi une lumière.

Puis, prenant la lampe qu'on lui tendit, et faisant signe à Georges et à Charlot de le suivre, il traversa une petite cour, monta un escalier, et s'arrêta devant une porte, à l'extrémité d'un long corridor.

L'appartement dans lequel ils pénétrèrent était grand et richement meublé ; quoiqu'on fut dans le mois de juin, un bon feu brûlait dans la cheminée, une jeune et jolie petite panthère noire était nonchalamment étendue sur un tapis.

En entendant ouvrir la porte, l'animal se leva, et fit entendre un grognement menaçant. Ses yeux jaunes se dilatèrent en se fixant sur Georges et son ami, qui reculèrent, . . . on le congédia sans peine, . . . à la vue de l'hôte étrange qui occupait cet appartement.

Quelques mots prononcés par leur conducteur, dans une langue orientale, suffirent pour calmer l'animal, qui, obéissant à un geste impératif, se retira derrière un rideau qui cachait l'entrée d'une autre pièce.

(A continuer.)

Lettres non réclamées au Bureau de Poste Ste. Anne

Anctil, Edouard—Angers, Eusèbe—Anyle, Georges—Beauparlant, Olivier—Bois, Jean—Beaulieu, Jérémie—Beaulieu, Vve G.—Bouchard, Françoise—Bérubé, Louis—Boucher, Joseph—Bérubé, Octave—Boucher, Louise—Dionne, Léocadie—Dubé, A.—Caron, Frs.—Dubé, Isaïe—Dubé, Alexandre (2)—Dumont, Abraham—Déry, François—Dubé, Vve Louison—Dubé, Joseph—Gagnon, Clément—Gagnon, Maria-Louise—Gravel, Olivier—Labran, Joseph—Levêque, R.—L'Italien, Pro-pere—Massé, Pierre—Martin, Emma—Miville, Clovis—Morais, Pierre—Ouellet, Calixte—Ouellet, Edouard—Ouellet, Amable—Ouellet, Olivier—Pruneau, Philomène—Potvin, Firmin—Potvin, Alfred—Pellétier, Joseph—Richard, Emérence—St.-Jean, Louis—St.-Cyr, Tréfiés—Thibault, Thomas—Vallière, Laurent.

30 juin 1870.

J. DIONNE, M. P.

SITUATION DEMANDÉE

UNE Elève de l'Ecole Normale munie de diplômes modèles français et anglais, pouvant toucher un harmonium et fournir de bons certificats, désireait trouver une situation.

S'adresser à ce bureau.

A V I S

LES Soussignés, syndics de la paroisse de Ste. Hélène, comté de Kamouraska, recevront d'hui au seize de juillet prochain des propositions pour les ouvrages suivants, savoir : réparation et parachèvement de l'Eglise, cimetière et dépendances du curé de la dite paroisse. Pour plans et devis s'adresser au Presbytère.

Les syndics ne s'obligent pas d'accepter les propositions les plus basses.

PIERRE CASTONGUAY,
LOUIS MORIN. } Syndics.
CHS. F. BÉRUBÉ.

Ste. Hélène, 17 juin 1870.

JONES EGGNOLIA

OU

POUDRE A CONSERVER LES ŒUFS!!!

L'expérience en a été faite en plusieurs endroits du Haut-Canada et des Etats-Unis, et toujours avec succès.

L'écale conserve toujours son épaisseur et sa couleur naturelle.

Si la direction qui accompagne chaque paquet est bien suivie, vous pourrez, avec ce seul paquet, conserver 30 douzaines d'œufs plus d'une année. Ces œufs seront après ce temps tout aussi bons que des œufs frais.

Un seul homme peut emballer et vendre sur les marchés pour la valeur de \$10,000 d'œufs dans l'espace de six mois.

30 doz. d'œufs en été, à 10 cts, coûtent. \$3 30
Prix d'un paquet de poudre et sa préparation. 85

Coût total. \$3 85
30 doz. en hiver à 25 cts. coûtent. \$7 50

Profit net. \$3 65

Les paquets sont expédiés franc de poste dans aucune partie du Canada, ou fournis par des Agents. Le paiement devra se faire en même temps que la demande.

Le prix de chaque paquet est de soixante-quinze cts. (3s-9d.)

Des conditions libérales seront accordées à ceux qui en achèteraient en gros.

Des paquets seront expédiés à titre d'essai à Messieurs les Curés, à raison de 50 centins le paquet.

Aucun paquet n'est garanti à moins qu'il ne porte la marque de commerce et la signature du fabriquant.

Agents demandés pour la vente de cette poudre. Conditions avantageuses accordées à des agents actifs.

Adressez-vous à

J. W. JONES, seul manufacturier
London, (Ont. Canada).

Cette poudre est en vente à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes.

A nos abonnés retardataires.

Dans la première semaine d'avril dernier nous avons fait parvenir à une partie de nos abonnés des comptes pour au-delà de \$900 sur plus de \$1200 alors dus. Sur ce montant, nous n'avons pu recevoir qu'un peu plus de \$300. Nous faisons de nouveau appel à nos abonnés retardataires et les prions de s'empresser de payer non seulement les arrérages mais encore l'abonnement de l'année commencé au premier avril dernier.